



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E195366

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2026

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CAEN CEDEX 4 2021B00070

Siret : 892 841 040 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 3800546-0

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1281817

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1281817

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/05/2025

Raison sociale : VIVRE BOIS

24 RUE DE LA CRIQUETIERE
24 RUE DE LA CRIQUETIÈRE
14680 BRETTEVILLE-SUR-LAIZE

Téléphone : 07 68 24 57 37

Fax :

Portable : 07 68 24 57 37

Site Internet : <http://www.vivrebois14.fr>

E-mail : contact@vivrebois14.fr

Responsabilité légale :

GUERARD EDDY GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/05/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	02/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/06/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/10/2025
o Isolation des combles perdus	02/10/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	02/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.